



d. Secrétaire : *FCSRDN20161129-5 A.G.*

Il est proposé par Mme Linda Gagnon de nommer Mme Karine Lapierre comme secrétaire. Éluë à l'unanimité.

#### **7- Institution financière et signataires**

Il est proposé par Mme Manon Villeneuve que la caisse populaire Desjardins de Saint-Jérôme (Centre de service Sainte-Paule) située au 925 Labelle à Saint-Jérôme soit l'institution financière de la Fondation. De plus, il est suggéré que les signataires désignés soient obligatoirement M Yves-M Ladouceur (Trésorier) ainsi que M. Alain DuHamel (Président) ou Mme Manon Villeneuve (Vice-présidente). Mme Manon Villeneuve est mandatée pour effectuer les démarches en vue de la modification des signataires. Adopté à l'unanimité. *FCSRDN20161129-6 A.G.*

#### **8- Siège social de la Fondation**

Suite à l'offre de la C.S., représentée par M Jean- Pierre Joubert, il est proposé par Mme Linda Gagnon que le siège social de la Fondation soit situé au 795 Melançon, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 7N5. Adopté à l'unanimité. *FCSRDN20161129-7 A.G.*

#### **9- Établissement d'un calendrier des rencontres**

Au vu des besoins actuels de la Fondation, aucun calendrier fixe n'est établi. Seule la première rencontre au 6 décembre est établie. Il reviendra au nouveau C.A. de la Fondation CSRDN d'établir les dates selon les événements et besoins.

#### **10- Varia**

a. Il est demandé de revoir le statut et l'enregistrement de la Fondation afin de pouvoir émettre des reçus (organisme de bienfaisance) et ce le plus tôt possible. M Ladouceur accepte de faire les démarches et il est entendu que la résolution sera prise lors de la rencontre du 6 décembre 2016.

b. Il est rappelé l'importance de faire parvenir les rapports gouvernementaux 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 le plus tôt possible. M Ladouceur accepte de les préparer et de les présenter pour la rencontre du 6 décembre 2016.

c. Mme Gagnon rappelle que le comptable ayant préparé et tenu les livres à ce jour a présenté une facture qui est toujours en attente de paiement. Il est entendu que cette facture sera un sujet de discussion lors de la rencontre du 6 décembre 2016.

d. Mme Gagnon fait un bilan du souper-bénéfice du mois d'octobre 2016 : la somme de 3377,88 \$ a été payé au groupe Beaudet, un premier dépôt de 8185 \$ a été fait, un deuxième dépôt de 16134 \$ a été fait, il reste 1600 \$ à recevoir nous avons un chèque de 400 \$ de reçu et à déposer. Mme Élianne Gagnon du groupe Beaudet nous a avisés qu'elle pourrait nous donner un coup de main pour le souper bénéfice du mois de mai. Elle est organisatrice d'évènement et il n'y aurait pas de frais.

e. Il est demandé de préciser le statut de la carte de guichet associée à la Fondation. Il est important que le nom soit celui de la Fondation et qu'elle soit bloquée afin de ne permettre que les dépôts.

#### **11- Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Leclerc. *FCSRDN20161129-8 A.G.*

---

Karine Lapierre  
Secrétaire d'assemblée

---

Alain DuHamel  
Président